



Pétition Pour la protection du loup en Suisse

Chers membres du Conseil Federal
Chers membres du Conseil National
Chers membres du Conseil des Etats

Les personnes soussignées vous demandent de ne pas affaiblir ou abroger la protection du loup en Suisse. La Suisse doit rester un membre de la Convention de Berne, et dans ce cadre, essayer de garder la protection du loup. L'immigration et l'établissement du loup comme une espèce indigène doit être respectée.

Pour des raisons écologique, ou la conservation de différentes espèces animales la petite population de loups en Suisse ne doit pas être affaiblies.

Le statut du loup comme espèce protégée en vertu de la loi sur la chasse doit être maintenu:

- La Suisse reste membre de la Convention de Berne, et est actif contre la dégradation de la protection du loup
- La population de loups en Suisse peut croître
- Le loup ne doit pas être tué parce qu'il est un concurrent à la chasse
- Le loup ne doit pas être tué si les moutons, les chèvres les bovins ne sont pas protégés.
- La gestion du loup reste de la compétence du Conseil Fédéral

Les différentes motions contre le loup déposées au Conseil National ou au Conseil des Etats doivent être catégoriquement rejetées.

Oui, je soutiens la pétition pour la protection du loup en Suisse:

Prénom	Nom	Rue / n °	Code postal	Localité	Signature

La pétition peut être signée par chaque personne, indépendamment de l'âge, la nationalité et le lieu de résidence.

Merci de renvoyer sans tarder les listes, même partiellement remplies, à:
Groupe Loup Suisse, David Gerke, Eichenweg 16, CH-4528 Zuchwil
Les signatures seront collectées jusqu'au 31 octobre 2010